



Rapport d'activité du Réseau des Jeunes Chercheur.e.s du LabEx ICCA pour l'année universitaire 2023-2024

Sommaire

Présentation du RJC	2
Bureau du RJC 2023-2024	2
Séminaires et formations du RJC	2
Séminaire méthodologique autour des données des réseaux sociaux	3
Séminaire méthodologique : "Traitement de données qualitatives"	3
Ateliers arpentage	4
Journée d'étude du RJC : "Politiques culturelles : évolution, pertinence et influence"	4
Argumentaire de la journée d'étude	5
Programme de la journée d'études	9
Comité d'organisation de la journée d'étude	9
Résidence d'écriture - 3 au 7 juin 2024	10
Présentation de la résidence	10
Qui peut candidater ?	10
Programme de la résidence	11
Participant.e.s à la résidence	11
Comité d'organisation de la résidence	13
Valorisation	13
Composition des comités pour l'année 2024-2025	14
Comité d'organisation de la Journée d'étude	14
Comité d'organisation de la Résidence d'écriture	14
Bureau	14

Présentation du RJC

Né en 2017, le Réseau des Jeunes Chercheur·e·s du LabEx ICCA (le RJC) a pour vocation de promouvoir la recherche liée aux thématiques portées par le LabEx Industries Culturelles et Créations Artistiques (ICCA) sous toutes ses formes, et particulièrement la recherche émergente, portée par de jeunes chercheur.e.s.

Le RJC a pour objectif de développer des espaces d'entraide et de discussions collectives où est encouragée la collaboration entre jeunes chercheur.e.s. Il a également pour but de soutenir et de valoriser les travaux de recherche de ses membres. Pour ce faire, il anime et organise différents événements, tout en cherchant à développer et renforcer un maillage relationnel entre les jeunes chercheur.e.s.

Le Réseau accueille les jeunes chercheur.e.s des laboratoires associés au LabEx ICCA, mais accueille également l'ensemble des doctorant.e.s et post-doctorant.e.s travaillant sur la création artistique et les industries culturelles en France et à l'étranger dans l'objectif de favoriser leurs échanges et collaborations et de mutualiser les entraides.

Bureau du RJC 2023-2024

Tristan Dominguez, (Université Sorbonne Nouvelle, IRCAV)

Aliénor Petiot, (Université Sorbonne Paris Nord, LabSIC)

Maria Rasskazova, (Université Sorbonne Paris Nord, CEPN)

Noémie Roques, (Université Sorbonne Paris Nord, EXPERICE)

Laurianne Trably, (Université Paris Cité, CERLIS)

Séminaires et formations du RJC

Les séminaires du RJC sont des rendez-vous réguliers d'échange et de partage de connaissances entre les étudiants et jeunes diplômé·e·s. Ces ateliers sont l'occasion d'un soutien collectif permettant de répondre à des questionnements disciplinaires et de partager les expériences de chacun. Pour l'année 2023-2024, le RJC a organisé quatre rendez-vous.

Séminaire méthodologique autour des données des réseaux sociaux

1er mars 2024, 14h - 16h, en hybride sur Avaya et au sein du Campus Condorcet, Bâtiment de Recherche Sud, salle 4.023.

Organisé par Maria Rasskazova (Université Sorbonne Paris Nord, CEPN).

48 inscrits et une trentaine de personnes présentes dans les deux espaces.

Dans le cadre de ce séminaire méthodologique, le RJC ICCA a eu le plaisir d'accueillir [Béatrice Mazoyer](#) (MédiaLab, Sciences Po) et [Mehdi Arfaoui](#) (LINC, CNIL). Le séminaire s'est déroulé sous forme de discussions entre les intervenants et le public. L'objectif de ce séminaire était de réunir les chercheur·e·s ayant différents niveaux dans la collecte et le traitement des données présents sur Internet. Le séminaire a été divisé en trois thématiques : la méthodologie autour de la collecte des données, celle du traitement des données et la question de la conservation des données.

Au cours de ces deux heures, les participant·e·s ont pu présenter leur projets de recherches et les intervenants les principales règles relatives aux données personnelles.

Séminaire méthodologique : "Traitement de données qualitatives"

17 juillet, 14h - 16h30, Paris, Campus Condorcet, Bâtiment de Recherche Sud, salle 3.023. Initié par Michael Freudenthal (université Sorbonne Paris Nord, Experice) et réunissant 9 personnes dont 1 en visio.

Ce séminaire a été pensé comme un espace libre pour un premier échange d'expériences, d'échecs et de réussites. Il a débuté par un tour de table (type de données traitées, outils utilisés, questionnements et enjeux), suivi d'une présentation succincte de logiciels de traitement de données qualitatives (MaxQDA, Atlas.ti) et outils de transcription (Trint, Whisper), puis d'une discussion sur les problématiques soulevées jusque-là.

Les sujets abordés ont été notamment :

- Quel outil utiliser et pourquoi (logiciels comme MaxQDA, Nvivo, Atlas.ti, ou utilisation basique de la suite Office)
- Les modes d'organisation et stratégies documentaires de données hétéroclites (que ce soit quantitatives et qualitatives, matériel et immatériel, une diversité de formes par exemple via l'importation de publications de réseaux sociaux ou de page web, les enregistrements audio d'un lieu où d'une personne...)
- L'aspect itératif et imparfait du processus de codage (conception, application, correction, utilisation et rédaction des codes et catégories)
- Certaines références bibliographiques utiles pour penser, concevoir, appliquer puis documenter, questionner et rendre compte du traitement de données qualitatives.

- Les enjeux légaux et institutionnels, et ceux liés à l'éthique et à la protection des personnes
- Et plus généralement les questionnements méthodologiques des participant·es au séminaire

Ateliers arpentage

L'arpentage est une méthode issue de l'éducation populaire de découverte à plusieurs d'un texte, en vue de son appropriation critique. L'objectif de cette pratique est pluriel : désacraliser le livre et la lecture grâce à un cadre d'échange coopératif, informel et sans public ; s'approprier l'ouvrage collectivement ; situer l'œuvre et son auteur. Les ateliers Arpentage s'inspirent de cette méthode. Au cours de l'année 2023-2024, le RJC ICCA a organisé deux ateliers arpentages différents.

Séminaire arpentage : Céline Bessière et Sibylle Gollac, *Le genre du capital*

18 janvier 2024, 9h – 18h Paris, Campus Condorcet, Bâtiment de Recherche Sud, salle 3.023. Organisé par Tristan Dominguez (Sorbonne université, IRCaV) et réunissant 8 participant.es.

Séminaire arpentage : Michel Foucault, *Surveiller et punir*

8 mars 2024, 14h – 18h Paris, Campus Condorcet, Bâtiment de Recherche Sud, salle 3.023. Organisé par Tristan Dominguez (Sorbonne université, IRCaV) et réunissant 8 participant.es.

En amont de ces deux séances d'arpentages, les participants se sont répartis les chapitres des ouvrages afin d'en proposer des résumés. Les séances ont permis la mise en commun des travaux et des réflexions à propos des ouvrages lus, ouvrant sur des discussions scientifiques riches sur leur interprétation et leur prolongement.

Journée d'étude du RJC : “Politiques culturelles : évolution, pertinence et influence”

Le Réseau des Jeunes Chercheur.e.s du LabEx ICCA (Industries Culturelles et Création Artistique) a organisé une journée d'étude intitulée “Politiques culturelles : évolution, pertinence et influence”, ayant eu lieu le vendredi 24 mai 2024 au sein du bâtiment nord du Campus Condorcet (Aubervillier). La journée d'étude a été accessible

en visioconférence, avec une participation d'environ 10 internautes connectés tout au long de la journée.

Argumentaire de la journée d'étude

L'intervention de l'Etat dans le champ culturel est ancienne, mais se formalise depuis un demi siècle en tant que domaine d'action publique à part entière sous des formes institutionnelles différentes (Dubois, Négrier 1999). En France par exemple, la mise en œuvre des politiques publiques de la culture a pris forme par la création en 1959 d'un ministère des affaires culturelles confié à André Malraux. Dès lors, la culture est devenue un objet de débat à centralité variable selon les époques et tendances politiques. Depuis, les politiques culturelles ont fait l'objet de plusieurs études interrogeant leurs évolutions, leurs enjeux, ou encore leurs influences et formes d'action sur les acteurs de la création artistique et culturelle (Bouquillion et al. 2010, 2012 ; Négrier 2014 ; Guillon et al. 2019).

Les politiques culturelles recouvrent différents domaines d'action tels que le patrimoine matériel et immatériel, le financement et l'éducation artistique. Ces politiques, qui s'orientent vers différentes tendances et ambitions étatiques contextuellement ancrées, ont influencé le développement des industries culturelles créatives (ICC) et des pratiques artistiques, permettant l'émergence, la structuration et la pérennisation de nouveaux projets.

Parallèlement, en étant investie par les élus dans le cadre de processus de décentralisation, la culture devient un levier à l'échelle locale. Des villes telles que Nantes (Ambrosino et al. 2016) ou Londres (Mould 2015) cristallisent un nouveau récit politique de l'art et de la culture, exploités à des fins économiques. Adresser les politiques étatiques, c'est aussi questionner les valeurs et l'identité culturelle d'un pays, et leur influence sur les créations artistiques et culturelles locales. Aussi, compte tenu de la position centrale des biens culturels au sein de notre société et notamment dans nos façons de communiquer, les politiques culturelles sont inévitablement influencées par les politiques émanant d'autres secteurs tels que l'éducation, les sports, la protection des données personnelles et autres.

De plus, les politiques publiques se sont parfois adressées aux acteur·rices académiques pour évaluer leurs impacts économiques et sociaux (Saez et al. 2016). Pour autant, enquêter sur les politiques publiques est un exercice particulier, tant par le statut des acteur·rices auxquelles les chercheur·euses sont confronté·es, que par l'utilisation de méthodologies permettant d'accéder à des données parfois confidentielles ou encore par le poids politique que ces recherches peuvent porter.

Ces enjeux propres aux politiques culturelles se heurtent depuis plusieurs années à différentes transformations telles que la mondialisation, le numérique et l'hybridation des expressions et des formes créatives. A ces évolutions s'ajoutent les crises écologiques, démocratiques, sanitaires, et financières qui se lisent à l'intérieur même de l'institution (crise de sens, importance de la consommation durable) comme dans la globalité du fonctionnement de la société. Aussi semble-t-il important, dans le contexte politique, économique, social et écologique actuel de remettre le sujet des politiques culturelles à l'agenda des recherches.

L'objectif de cet appel à communication est de questionner les influences et les évolutions de l'action publique en matière culturelle, qu'elles prennent leurs origines dans les enjeux culturels étatiques ou ceux de secteurs différents. Cet appel se déploie sur 3 axes : (1) Les ambitions politiques et leur influence sur les industries culturelles et créatives, (2) Les conséquences et influences des autres politiques sur les industries culturelles et créatives, (3) Les approches méthodologiques pour étudier les politiques culturelles.

Axe 1 : Les ambitions politiques et leur influence sur les industries culturelles et créatives

Les politiques culturelles jouent un rôle important dans la conception culturelle qui reflète les ambitions sous-jacentes de l'État. La protection du patrimoine culturel, l'application de la conformité opérationnelle, la surveillance et la promotion de l'innovation technologique sont quelques-unes de ces ambitions. Par exemple, le protectionnisme et l'égalité d'accès qui sous-tendent la "Loi Lang"¹ ont empêché la disparition des distributeurs indépendants de livres en France, mais le même sort n'a pas été réservé au secteur de la musique en France, où la numérisation a dépassé les distributeurs de musique enregistrée (Bourreau et al. 2011). Dans d'autres cas, les prescriptions politiques ont soutenu le déterminisme technologique dans la culture. C'est le cas du programme Digital India, dans lequel la priorité accordée par l'État à la numérisation a entraîné de nouveaux problèmes de coûts opérationnels, d'accès inéquitable et de manque de transparence de la part des industries créatives en Inde (Bouquillion & Ithurbide 2023).

Dans cette optique, cet axe encourage les contributions qui explorent les ambitions politiques et leur impact sur la production, la distribution et la consommation culturelle. Il souligne la nécessité d'examiner les tensions entre les buts politiques et les préoccupations sectorielles, en tenant compte des forces externes telles que l'industrialisation, la domination et la convergence numériques. On pourrait se demander si et comment les politiques culturelles protègent de manière adéquate les valeurs culturelles d'équité, d'exactitude et de diversité au sein des ICC. D'autre part, dans des contextes autoritaires, comment évaluer les tensions entre les ambitions de contrôle du gouvernement et les valeurs culturelles ?

L'étude de l'influence des politiques pourrait également adopter une perspective longitudinale, en suivant l'évolution des politiques culturelles dans des secteurs spécifiques afin de révéler les tendances et les réponses à l'objectif de démocratisation culturelle. Par exemple, l'étude des vestiges des politiques coloniales dans les États postcoloniaux permet de mieux comprendre les imaginaires culturels. On pourrait également étudier les effets des événements géopolitiques et des impératifs capitalistes sur les politiques sous différents régimes politiques. Dans le même ordre d'idée, les contributions peuvent également entreprendre des analyses comparatives des politiques culturelles entre les régions et les pays, telles que la réglementation des droits d'auteur, la fiscalité et les droits des travailleurs-euses. Cela nous permettra de mieux comprendre comment les facteurs socio-politiques, les priorités nationales et les impératifs économiques influencent les

¹ Loi n° 2011-590 du 26 mai 2011 relative au prix du livre numérique (1)—Légifrance. (n.d.). Retrieved 10 January 2024, from <https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/LEGITEXT000024082056/>

politiques culturelles et, par conséquent, les conditions des acteur·rices culturel·les.

Axe 2 : Les conséquences et influences des *autres* politiques sur les industries culturelles et créatives

La convergence des industries et l'interdépendance entre les ICC et d'autres secteurs nous incitent à élargir notre focale sur les politiques qui affectent indirectement la pratique des artistes et la production culturelle. Ce deuxième axe souhaite prendre de la distance avec les politiques culturelles pour questionner l'impact des *autres* politiques, au sens large, celles influant sur les *autres* secteurs. Nous considérons donc les effets secondaires, indirects de certaines directives étatiques sur les industries et la production artistique, créative et culturelle. Nous questionnons ici l'impact des politiques des secteurs, pour n'en citer que quelques-uns, de l'éducation, de la santé, de la transition écologique, du transport, du sport, de l'économie, ou encore de la publicité.

La présence de nouveaux outils pédagogiques issus des ICC à l'école pour prendre en charge certains nouveaux enseignements, semble rentrer dans cette perspective. Ce sont par exemple l'intégration dans les programmes scolaires d'une éducation à (l'éducation à la sexualité² ou l'éducation aux médias ou à l'information³) ou encore des plans nationaux comme le plan pHare⁴ de lutte contre le harcèlement (avec des enseignements obligatoires) qui vont exiger du corps professionnel un renouvellement de leurs approches pédagogiques. Ainsi, de nouveaux supports ont fait leur apparition dans les salles de classe, comme des jeux (Berry, 2011), des œuvres audiovisuelles ou théâtrales (le théâtre forum est un bon exemple). Par cet exemple, il s'agit de comprendre comment les ICC ont pu se transformer pour correspondre à certaines exigences politiques, et/ou intégrer des éléments extérieurs, issus d'autres champs ou secteurs d'activités. L'éducation n'est pas la seule instance envisagée, nous pouvons penser aux lois RGPD qui se destinent à renforcer le droit et la sécurité digitale des individu·es, mais qui peuvent avoir des effets sur la création de certains biens et œuvres culturelles. Dans un tout autre sujet, des communications s'appuyant sur les politiques sanitaires en temps de pandémie et leurs effets sur les pratiques culturelles peuvent aussi être proposées (Jonchery & Lombardo, 2020).

Cet axe qui offre une assez grande souplesse permettrait aux contributeurs·ices d'aborder un pan précis, un questionnement spécifique de leur recherche. Nous souhaitons donc regarder l'importance, ou en tout cas, les effets, des politiques et de ses instances étatiques dans la création des biens afin de discuter des enjeux qui leur correspondent : y a-t-il détournement, modification, et/ou transformation des biens ou des nouveaux modèles de création, de valorisation et de diffusion ?

² Article L312-16—Code de l'éducation : L'éducation à la santé et à la sexualité. (2021, août 26).

³ Circulaire du 24-1-2022 : Généralisation de l'éducation aux médias et à l'information.

⁴ pHare : un programme de lutte contre le harcèlement à l'école. Mis en vigueur en 2021.

Axe 3 : Les approches méthodologiques pour étudier les politiques culturelles

L'étude de l'influence des politiques publiques sur les ICC nécessite une approche méthodologique et des questions d'ordre épistémologique adaptées à la complexité de ces industries en constante mutation : quelles sont les démarches scientifiques appropriées pour récolter, produire et analyser des données sur le sujet ? Ce troisième axe propose dès lors d'explorer les différentes méthodes d'investigation employées pour analyser les politiques culturelles et leur impact sur la création, la diffusion et la consommation culturelle, mais également dans les industries connexes aux ICC.

Il s'agit ici d'inviter les jeunes chercheur·euses à partager leurs travaux, leurs expériences et leurs réflexions sur des enjeux épistémologiques et méthodologiques, et à présenter les solutions adoptées pour contrer les éventuels obstacles de recherche. À titre d'illustration, l'accessibilité à certains terrains peut se révéler problématique lorsque ces derniers sont initialement inapprochables ou protégés par des données confidentielles. Les propositions de doctorant·es en contrat CIFRE⁵, et leurs expériences d'accessibilité au terrain sont donc les bienvenues. Nous suggérons de rendre compte des problématiques liées aux enquêtes de terrain et des enjeux sous-jacents comme, par exemple, la relation entre des acteur·rices scientifiques et non-scientifiques dans la méthodologie, favorisant le croisement de savoirs grâce à la participation citoyenne (Brun, 2017).

Les contributions peuvent aborder et couvrir un large éventail de méthodes d'enquêtes afin d'illustrer la « pluralité méthodologique » (Courbet, 2011) dans la recherche sur les politiques culturelles. Comment articuler de manière cohérente les approches classiques (analyse de discours, études de cas, entretiens semi-directifs...) avec des méthodes novatrices pour saisir les enjeux complexes des décisions politiques ? Par exemple, enquêter sur les pratiques de modération de contenu des plateformes numériques, impliquant différentes formes de contenu culturel (Caplan, 2018 ; Gorwa, 2020 ; Nieborg et al., 2020), nécessite un croisement de méthodes comme la "Platform Walkthrough Method" (Light, Burgess et al., 2018), qui entrelace les théories scientifiques, technologiques et culturelles. Entretiens qualitatifs, usage d'algorithmes, collecte de données numériques, codage, analyse de contenu en ligne ou encore l'usage de nouvelles technologies dans la recherche : les outils et les approches sont multiples.

⁵ CIFRE = Convention Industrielle de Formation par la Recherche. Ce programme français permet aux doctorants de réaliser leur thèse en collaboration avec une entité publique ou privée et un laboratoire de recherche. <https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/fr/les-cifre-46510>

Programme de la journée d'études

9h30 – Accueil des participants et 10h – Propos introductif

10h15 – Session 1. Évolution et influence : quelle transformation des pratiques culturelles ?

- **Tristan Dominguez (Sorbonne Université, IRCAV)** : Au pied du mur des films. Comprendre l'usage de la notion de diversité culturelle dans le contexte pandémique par les professionnel.les de la filière cinématographique
- **Malika Gueddin (Université de Lorraine, CREM)** : Les ambitions politiques et leur influence sur les industries culturelles et créatives, avec une étude de cas sur l'Algérie, centrée sur l'industrie cinématographique
- **Laura Lescure (Université Jean Jaurès Toulouse, LISST)** : Observer la territorialisation de l'action culturelle départementale en CIFRE : observation-participante et croisement pluridisciplinaire

12h - déjeuner

13h30 – Session 2. Institutionnalisation et sens : quelle redéfinition de l'expression de la culture ?

- **Noam Alon (Sorbonne nouvelle, CERLIS)** : Quel degré d'expérimentalisation pour un centre d'art sous tutelle financière étatique ?
- **Allison Guiraud (Avignon université, CERI)** : Influences et discours d'escorte des politiques culturelles numériques

15h15 – Session 3. Diversité et inégalité : quelle efficacité des politiques d'inclusion?

- **Ines Picaud-Larrandart (Université Paris 8)** : Lutter contre les « inégalités femmes/hommes » dans le secteur théâtral ? Les Centres Dramatiques Nationaux et leur engagement pour la parité.
- **Loïc Corven (Université d'Angers, GRANEM)** : Le chèque culturel : évaluation du recours à l'application Pass Culture
- **Céline Charrier (Université Paris 8, CEMTI)** : Mesurer la perception de contenus audiovisuels : ethnographie d'une indexation au coeur du Baromètre de la diversité

17h – Cocktail de clôture

Comité d'organisation de la journée d'étude

Simran Agarwal, Université Sorbonne Paris Nord (LabSIC)

Nodra Moutarou, Université Sorbonne Paris Nord (LabSIC)

Ilona Touchard, Université Sorbonne Nouvelle (IRMECCEN)

Marie Tremblay, Université Sorbonne Paris Nord (LabSIC)

Résidence d'écriture - 3 au 7 juin 2024

Présentation de la résidence

Le LabEx ICCA, en collaboration avec son réseau de jeunes chercheur·es (en thèse ou récemment docteur·e), organise pour la 7ème année consécutive une résidence d'écriture de cinq jours. Le but de cette résidence est de fournir un environnement calme pour la rédaction d'articles ou de chapitres de thèse, d'obtenir des commentaires de la part de pairs, et de produire les versions aussi abouties que possible des textes en question dans un temps imparti. Le RJC souhaite ainsi créer un contexte propice à l'échange et au partage des compétences, favorable à l'interdisciplinarité et aux partenariats entre les universités, les laboratoires et les chercheur·es.

Les journées seront organisées autour de la rédaction d'articles ou chapitres. Chacun·e sera invité·e en fin de journée à échanger sur l'état d'avancement de ses travaux, sur ses difficultés et ses questionnements méthodologiques, scientifiques ou rédactionnels. Cette phase collaborative permettra un retour critique des pairs ainsi qu'une réflexion sur les travaux de chacun·e.

Qui peut candidater ?

Cette résidence s'adresse à tou·tes les jeunes chercheur·es, quel que soit leur laboratoire, souhaitant réaliser un projet d'article (seul ou en binôme) ou progresser dans la rédaction d'un chapitre de thèse. La principale condition est de travailler sur l'une des thématiques de recherche du LabEx ICCA :

1. Les nouvelles entreprises culturelles à l'heure du numérique
2. Le développement des industries culturelles dans les pays émergents
3. Les enjeux de l'indépendance
4. L'innovation et la médiation
5. L'économie et la sociologie de la notoriété
6. Les formats et contenus
7. Les industries culturelles et organismes non marchands (musées)
8. Les politiques publiques et régulations

Les candidatures seront surtout retenues selon l'adéquation avec les sujets du LabEx Icca : les recherches de début de thèse, même à l'état d'ébauche, sont bienvenues. Nous n'évaluons pas la candidature sur la qualité du texte envoyé. Les candidat·e·s ont dû envoyer un projet de rédaction, accompagné d'une brève biographie à l'adresse rjc.labexicca@gmail.com avant le 8 mars 2024. Le résumé devait être d'environ 5 000 signes (hors bibliographie), décrire la question de recherche, la méthodologie utilisée, l'avancement du projet et l'objectif visé pour la période de résidence (finalisation

d'un article ou d'un chapitre, etc.). Les abstracts ont été examinés par le comité d'organisation. Les participant.e.s ont été informé.e.s de leur sélection fin avril. La résidence s'est déroulée dans l'Orne, au Château de la Guimandière (61190 Tourouvre au Perche).

Programme de la résidence

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
9h45 Voyage aller et rencontres	8h-9h30 Petit déjeuner	8h-9h30 Petit déjeuner	8h-9h30 Petit déjeuner	8h-9h30 Petit déjeuner
	9h30 <i>Session d'écriture</i>	9h30 <i>Session d'écriture</i>	9h30 <i>Session d'écriture</i>	9h30 <i>Session d'écriture</i>
12h Pique-nique et présentation, chambres, binômes, etc.	12h Déjeuner	12h Déjeuner	12h Déjeuner	12h Pique-nique
13h30 Échanges collectifs ou écriture (facultatif)	13h30 Activité de plein air (facultatif)	14h Session binôme second	13h30 Activité de plein air (facultatif)	12h45 Bilan et écoute de vos retours Voyage retour
15h30 <i>Session d'écriture</i>	15h <i>Session d'écriture</i>	15h Après-midi libre ou <i>session d'écriture</i>	15h <i>Session d'écriture</i>	
18h30 Session binôme principal	18h30 Session binôme principal		18h30 Session binôme principal	
Temps libre	Temps libre		Temps libre	
20h Dîner	20h Dîner	20h Dîner	20h Dîner et Soirée	

Participant.e.s à la résidence

Rami AL RABIH: Faire son premier long au Moyen-Orient (Liban, Syrie et Palestine) : entre intention artistique et la réalité économique et politique du terrain - (excusé pour empêchement médical)

Catherine AYME : Circulation des ressources pédagogiques dans le contexte universitaire ouzbek : entre actes de prescription, d'injonction et de censure ?

Garance BRESSAUD : Approche pragmatique du rap français, méthodologie de recherche

Yearime CASTEL Y BARRAGAN : French theatre performers work-places (institutional and non-institutional) and their role throughout the creation process

Tristan DOMINGUEZ : Du porte-avion aux huit écrans : histoire et enjeux de la catégorie multiplexe en France au sein de l'exploitation cinématographique

Tibka FICHOT : Penser le cadre dans la paume de notre main : cadrage en 9:16 et visionnage sur téléphone portable

Michael FREUDENTHAL : Participer-observer des rencontres ludiques de jeu de société "moderne" : méthodes, implications éthiques, effets de genre et de fonctionnement cognitif

Quentin GERVASONI : Représentations militaires en série, étude d'un corpus élargi

Théo GUIDARELLI : Cinéma queer français et « exception culturelle »

Mark KHOREICH : Au delà d'un cinéma « propre » : jouer l'ighraa' dans le cinéma égyptien

Antoine LARRIBEAU : « L'informatique buissonnière. Le cas des jeunes autodidactes de la programmation informatique »

Jessica LOMBARD : Imaginaires culturels et développements techniques, à la lumière des mythes

Federica MALINVERNO : Circulation des biens culturels par l'exemple de la diffusion à l'international de l'édition de fiction italienne contemporaine

Nodra MOUTAROU : Les Grammy Awards comme dispositif communicationnel stratégique pour les marques issues de filières hétéroclites

Sacha PELUCHON : Vers un cinéma dialectique avec les films de Yórgos Lánthimos

Aliénor PETIOT : Usages et appropriation de dispositifs pédagogiques innovants : tensions, enjeux et tendances pour l'industrie de l'édition scolaire

Noémie ROQUES : Internet comme espace d'apprentissage : Ethnographie des activités électives des jeunes ruraux en régime numérique.

Marie TREMBLAY : Quand le jeu fait de l'éducation à la sexualité. Questions sur l'utilisation de la ludopédagogie par les professionnel·les du travail social dans la prise en charge de séances de sensibilisation. L'exemple du jeu SéduQ.

Comité d'organisation de la résidence

Catherine Aymé (Université Sorbonne Paris Nord, LabSic)

Michael Freudenthal (Université Sorbonne Paris Nord, EXPERICE)

Quentin Gervasoni (Université Sorbonne Paris Nord, EXPERICE)

Valorisation

Le RJC a mis en place un certain nombre de moyens de communication et de valorisation. L'objectif est à la fois de faciliter la communication entre les membres mais aussi de rendre visible le réseau. Pour ce faire, le réseau a mis en place une adresse mail (rjc.labexicca@gmail.com) permettant de diffuser les informations relatives à l'actualité du groupe. Le groupe diffuse ces informations grâce à une liste de diffusion élaborée à partir des données fournies par le LabEx ICCA (composée de plus d'une centaine de personnes) et progressivement mise à jour en fonction des demandes des jeunes chercheur.e.s intéressé.e.s, ainsi que des désistements, permettant la mise en visibilité des événements du réseau.

Le RJC a continué et remis à jour son carnet Hypothèses où sont centralisés les informations pratiques et les détails des événements passés et à venir. Il permet d'être présent sur une plateforme dédiée aux chercheur.e.s. <https://rjccica.hypotheses.org/>. Le carnet est tenu constamment à jour.

Le RJC est également présent sur Twitter (@rjc_icca) afin d'être encore davantage visible, mais aussi de proposer un outil de veille aux chercheur.e.s sur la création artistique et les industries culturelles.

Le RJC a créé en 2016 sa propre chaîne YouTube sur laquelle sont publiées les communications ayant eu lieu lors des journées d'étude. Ces vidéos permettent de conserver une trace des communications ainsi que de diffuser plus largement la recherche. La plateforme YouTube et la diffusion des communications n'a pas été effectuée lors de cette année.

Le réseau utilise le logiciel Discord pour ce qui concerne l'organisation interne, facilitant la vidéo conférence entre les membres du bureau et des deux comités d'organisation. Le réseau essaye au possible de centraliser les membres du RJC sur cette messagerie pour y diffuser, en plus des newsletters via la liste mail, des informations sur l'actualité de la recherche à l'ensemble des membres, des appels à communication ou à articles ainsi que pour coordonner l'organisation de l'ensemble des activités du réseau.

Composition des comités pour l'année 2024-2025

Comité d'organisation de la Journée d'étude

Aurore Deramond, (Université Sorbonne Paris Nord, EXPERICE)

Johann Lepellec, (Université Sorbonne Paris Nord, EXPERICE)

Louis Pastor, (Université Paris 8, CRESSPA)

Yan Serre, (Université Paris Cité, CERLIS)

Comité d'organisation de la Résidence d'écriture

Timothy Bourbotte, (Université Sorbonne Paris Nord, LabSIC)

Quentin Gervasoni, (Université Sorbonne Paris Nord, EXPERICE)

Aliénor Petiot, (Université Sorbonne Paris Nord, LabSIC)

Bureau

Tristan Dominguez, (Université Sorbonne Nouvelle, IRCAV)

Michael Freudenthal, (Université Sorbonne Paris Nord, EXPERICE)

Aliénor Petiot, (Université Sorbonne Paris Nord, LabSIC)

Noémie Roques, (Université Sorbonne Paris Nord, EXPERICE)

Laurianne Trably, (Université Paris Cité, CERLIS)

Samuel Vansyngel, (Université Sorbonne Paris Nord, EXPERICE)